

Lettres de Jean Zay

Sélection pour le Concours 2026/2027

« Correspondance avec Jean Zay »

Organisation :

**Comité en l'Honneur des 80 Parlementaires
et des Passagers du Massilia**

Lettres extraites des ouvrages suivants :

- « Lettres de la Drôle de guerre » (Editions BELIN mai 2015) Lettre n°1
- « Ecrits de prison » » (Editions BELIN 2014) ; Toutes les autres lettres

Dates	Sujet	N°	Pages
Lettre du 26 septembre 1939	Premières inquiétudes du soldat	1	P 2
Lettre du 21 août 1940	L'arrivée à la prison de Clermont-Ferrand	2	P 3-4
Lettre du 28 août 1940	Naissance d'Hélène	3	P 5-6
Lettre du 4 décembre 1940	Incertitudes et inquiétudes d'un père de famille	4	P 7
Lettre du 24 décembre 1940	Dures conditions de détention et encouragements	5	P 8
Lettre du 4 février 1941	Sentiment d'injustice	6	P 9
Lettre du 3 mars 1941	Occupations d'un prisonnier	7	P 10-11
Lettre du 31 décembre 1941	La famille chérie	8	P 12
Lettre du 29 avril 1944	Durcissement brutal du régime de détention	9	P 13-14
Lettre du 19 juin 1944	Prémonition ?	10	P 15

Amour chéri,

Je croyais qu'il me serait possible, pour te faire parvenir plus tôt mon adresse, d'avoir recours au téléphone. Je pensais m'adresser facilement à un préfet ou sous-préfet de la région à cet effet. Mais l'expérience m'a appris que c'était là chose impossible et que le téléphone était pratiquement réservé aux communications militaires. Je vais tenter tout à l'heure de te télégraphier mon adresse, dans le but de gagner 24 ou 48 heures sur le moment tant attendu où je recevrai ta première lettre.

Le fonctionnement du courrier semble d'ailleurs s'être légèrement amélioré. On considère ici qu'il faut quatre jours pour une lettre de Paris et six jours pour une lettre de province, notamment E. et L. Mais, au hasard de nos pérégrinations, nous rencontrons souvent des unités qui n'ont pas encore reçu de nouvelles depuis leur départ. C'est là une question grave et urgente, car c'est la seule qui agisse puissamment sur le moral des gens.

Aujourd'hui, il fait plus froid. Mais, jusqu'à nouvel ordre, j'ai une gamme plus que suffisante de vêtements chauds. Ne m'envoie rien avant que je ne te le dise. Je me couvre le moins rapidement possible car ceux qui s'enveloppent trop vite de cache-nez et de chandails sont ensuite sans défense et attrapent des rhumes. Mais, sois tranquille, je connais cette région en hiver et ne ferai pas d'imprudence. Abraham m'a révélé hier qu'il possédait le même flacon détachant que tu voulais me faire emporter et j'essaierai, à la première occasion, de nettoyer ma veste !

Mon amour chéri, peut-être trouves-tu que je te parle de balivernes, mais, hélas, mon existence nouvelle ne va guère contenir d'imprévu et je vois bien déjà à quel point elle va se révéler monotone ! Les seuls détails intéressants que je puisse te donner seraient militaires ou locaux ; ils comporteraient des précisions qu'il est interdit de confier à une lettre. Voilà pourquoi, si tu peux, de ton côté, me donner librement des nouvelles variées (quand il y en a), par contre, ma correspondance à moi risquera de te paraître vide.

Quand je pense que tous nos amis, que tous mes collaborateurs d'hier, sont dispersés le long des frontières ou à travers la France, je ne puis m'empêcher de saisir l'étrangeté de la situation. C'est comme si une bombe invisible était tombée sur nos habitudes et sur tous les gens qui nous entouraient. Tout a été anéanti d'un seul coup ; rien ne subsiste ; mille petites miettes se sont volatilisées. Comment et quand pourrons-nous tous nous rejoindre ? Quels seront les présents ? Voilà les seules questions tragiques.

[...]

Jean

Mercredi 21 août 1940,

Mon petit amour bien-aimé,

Deuxième jour ! [Comme je t'écirai chaque jour, fût-ce quelques lignes, et que je te préviendrais si j'en avais été empêché, tu pourras ainsi me dire si mes lettres te parviennent bien régulièrement. Pour moi, je dois patienter avant de recevoir de vos nouvelles, sauf le télégramme de Jacqueline, qui m'a été remis à mon arrivée.] Je t'ai écrit que, comme avocat, j'hésitais entre Champetier de Ribes et de Monzie*, et que je prendrai une décision quand j'aurai vu mes avocats locaux, Alexandre Varenne* et Ferrand, son collaborateur.

Mon domaine m'est devenu plus familier en 24 heures. Il n'est pas grand, mais simple. C'est une pièce carrée ou presque, d'environ 4 mètres sur 3 mètres 50, murs crépis à la chaux. Une fenêtre grillée, bien entendu, mais fenêtre, que je puis ouvrir et qui donne sur une cour intérieure où je vois des « collègues » se promener. Il y a mon lit dans un coin (un pied de châlir militaire très convenable), une table et un banc. Ajoutons une grande cruche à eau, un seau, une cuvette et une sorte de petite boîte à ordures. Le tout est très propre ; la pièce est très claire. La porte de ma chambre est ouverte et donne sur un petit palier, dont j'ai l'accès. Ce n'est que la porte de ce palier qui est fermée, car c'est là le quartier réservé aux officiers, dont je suis le seul habitant. Je puis donc, à mon gré, faire quelques pas sur ce palier. Mais, surtout, accompagné d'un militaire, je puis descendre me promener dans une espèce de chemin de ronde assez spacieux où je me trouve seul et qui fait le tour de la cour ordinaire, qui m'est masquée par un grand mur et avec laquelle je n'ai pas de contact. Il y a ici de très nombreux locataires, qui vont encore augmenter, mais je n'en rencontre que par hasard quelques-uns dans les escaliers. Je descends me promener dans la cour, au grand air, deux fois par jour, environ une heure le matin de 11 à midi, et autant l'après-midi, de 5 à 6, mais c'est moi qui me suis proposé cet horaire, car je pourrais y rester plus longtemps si je voulais.

Comme j'en ai le droit, j'ai pris une pension complète chez un restaurateur du dehors. Elle me coûte 25 frs par jour, ce qui n'est pas cher, et comporte : le matin, du café et du pain ; à midi, un hors-d'œuvre, une viande, un légume, souvent du fromage, et un fruit ou une compote ; le soir, un potage, un légume, un dessert. Le tout, suffisamment abondant et véritablement honorable. Ce serait un ordinaire très normal pour

temps habituel; cette cuisine est fort proprement préparée et tu n'as aucune inquiétude à te faire sur ce point, ni en ce qui concerne ma santé, d'une manière générale. De même, pour mes nuits. Mon lit est un lit de soldat, avec traversin, draps et couvertures. Je tiens à le faire moi-même, conformément à ma manie, bien qu'un homme de corvée vienne le matin faire ma chambre. Il y avait une couverture; j'en ai demandé une deuxième, que j'ai eue aussitôt; j'en aurais davantage, si c'était nécessaire. Le directeur est aimable et prévenant au possible, comme tout le personnel. Dans ma chambre, il y a la lumière électrique, mais elle est trop faible pour lire. Aussi, hier soir, me suis-je couché dès 9 heures et j'ai très bien dormi; je dormirai encore mieux quand je serai habitué, dans quelques jours. J'ai ma valise dans un coin, au grand complet; j'ai donc sous la main tout ce qui m'est nécessaire. Non seulement tu n'avais rien oublié, mais prévu bien des objets – Jacqueline¹ aussi, notamment – qui me sont aujourd'hui utiles. Comme préventionnaire, j'ai le droit de lire (j'ai apporté cinq ou six bouquins et pourrai en faire venir d'autres), d'écrire librement (j'ai envoyé un mot à Jacques [Kaysér*]², à Vincent [Delpuech*], à Zwobada*)³, de fumer. Je tue le temps patiemment. Mes avocats viendront sans doute demain ou après-demain. [Mon adresse est: Prison Militaire, Cl. F.] Je ne ferai une demande de liberté provisoire qu'après les avoir vus. Mais je crois que l'instruction ira très vite. Confiance et courage, mon amour chéri! Longs baisers à tous. Je te serre sur mon cœur,

Jean

1. Jacqueline Bardin: sœur de Jean, qui elle aussi a embarqué sur le *Massilia*.

2. Jacques Kayser: ancien membre des Jeunes Radicaux, avec J. Zay, P. Mendès France, G. Monnerville, L. Martinand-Déplat, etc.; puis, comme Jean Zay, un des dirigeants du Parti radical.

3. Jacques Zwobada: ami sculpteur.

Mercredi 28 août 1940,

Mon amour bien-aimé,

Ma chère petite Mado,

Quelle émotion hier soir ! Quel coup, quel saisissement, quelle joie subite et brusquée, à la nouvelle magnifique, que je n'attendais pas avant quinze bons jours ! Quand, à 8 heures du soir, au moment où la nuit tombante envahit ma chambre et où j'allais allumer l'électricité, un garde vint me remettre le télégramme de Papa, parti de Rabat à 11 heures 50, je pensais à toi – comme à chaque minute – mais je te voyais attendant paisiblement rue Louis-Gentil¹ et te préparant sans hâte. Je lus le télégramme au bord de ma fenêtre et je me souviendrai toute ma vie de mon éblouissement, de mon saisissement. Je me suis mis, en même temps, à rire et à pleurer, partagé tour à tour entre la joie immense de me savoir une nouvelle petite fille, la douleur de n'avoir pas été à tes côtés pendant cette épreuve et de ne vous avoir pas embrassées, l'espoir de vous voir cependant dans quelques semaines... J'ai tourné en rond pendant des heures, embrassé vos photos et le télégramme que j'ai gardé toute la nuit sur mon cœur, comme le seul geste de tendresse que je pouvais faire, malgré la distance, envers ma petite Hélène. J'ai rêvé cent fois, reconstitué les événements de mille manières différentes. Cinq minutes après avoir reçu le télégramme, j'avais besoin d'annoncer la nouvelle à quelqu'un ; je l'ai criée à travers la porte des sous-officiers qui logent en face de mon palier ; ils m'ont félicité et dit que trois kilos, c'était très bien. Depuis hier soir, je lis et relis, retourne et interroge les quelques mots du télégramme de mon cher Papa ; les mêmes questions tournent follement dans mon cerveau : comment cela s'est-il passé ? N'as-tu pas trop souffert ? As-tu eu le temps de gagner, sans bousculade, la clinique ? As-tu été bien soignée ? N'y a-t-il eu aucune difficulté ? Comment est ma petite fille ? « Bonne santé, maman et enfant » dit le télégramme. Cela me dit tout et rien. Je suis heureux que vous m'ayez

1. L'appartement de Madeleine à Rabat.

crois vraiment n'avoir rien oublié. Mais ce que je ne peux pas traduire, en énumérant sèchement des faits, des dates, des documents, c'est l'in-vraisemblance même d'un pareil soupçon contre moi... Mais qui donc, ayant entendu mon récit, ou même simplement confrontant mon attitude depuis la guerre avec la seule hypothèse d'une désertion, pourrait seulement croire en lui-même que je puisse être coupable? Un déserteur fuit et se cache! Je n'ai rien fui et j'ai eu à Bordeaux, sur le *Massilia* et au Maroc une singulière façon de me cacher! Alors, si ce n'est, comme je le dis, le sentiment de remplir un devoir qui m'a animé d'un bout à l'autre, quel aurait donc été mon dessein? Serais-je devenu fou?

Attendons que le dossier soit terminé et la vérité s'imposera d'elle-même. Mais je crois qu'il va me falloir de la patience. Le juge d'instruction va ordonner des commissions rogatoires (c'est-à-dire des interrogatoires de témoins situés au loin) et c'est seulement quand il les aura reçues qu'il m'entendra à nouveau, pour me poser des questions. Ces commissions rogatoires vont vraisemblablement demander une quinzaine de jours au minimum. J'ai donc des semaines de prévention à subir et je ne sais si je pourrai obtenir une liberté provisoire, que, pourtant, justifierait à lui seul le souci de préparer ton retour ici et de m'occuper de toi et des «deux petits». N'importe! J'attendrai, sachant que le moment viendra de nous retrouver et qu'alors, en une seconde, nous oublierons ce long cauchemar.

Les journaux sont odieux, mais, heureusement, je ne les lis pas. *Paris-Soir* embusque des photographes sur mon passage, quand je vais à l'instruction. Il annonce ce soir que j'ai été interrogé ce matin (faux) et que j'ai fait appel à de Monzie* (faux). Je n'ai encore pris aucune décision avec Varenne* sur l'avocat auquel nous demanderons de se joindre à eux, le cas échéant. Ne fais aucune attention aux articles de presse, quoi que tu lises. Patience et courage, amour chéri. Je t'aime de tout mon cœur et vous embrasse tous longuement,

Jean

Mardi 3 décembre 1940,

Mercredi 4 décembre 1940,

4 heures ½ du matin,

Mon petit amour adoré,

Mon cher petit Papa,

Je pars, dans quelques minutes, pour une destination inconnue, et que je ne connaîtrai sans doute qu'à l'arrivée. La chose s'est subitement décidée hier, sans avertissement, si brusquement que j'ai failli ne pas revoir Jacqueline. Heureusement, j'ai finalement passé toute l'après-midi avec elle et Jacques. Jusqu'au bout, elle aura été un soutien précieux, un réconfort quotidien.

Mon avocat hier après-midi n'est même pas parvenu à trouver un personnage officiel qui fût au courant. Peut-être est-il mieux renseigné depuis et saurai-je quelque chose en cours de route. Bien entendu, je te télégraphierai dès mon arrivée. Mais, si le voyage est long, la destination lointaine et les courriers rares, peut-être seras-tu un certain temps sans nouvelles. Ce sera normal. Ne t'inquiète à aucun prix.

Où que j'aille, quoi qu'il arrive, quelle que soit l'épreuve, sa nature, sa durée, je te promets du fond de mon cœur de la supporter, de la surmonter, d'en revenir, quand Justice me sera enfin rendue. Je te promets de ne pas désespérer, de garder confiance en vous tous, de ne jamais oublier que tu veilles sur mes trésors bien-aimés et que vous m'attendez.

Je veux espérer que la loi sera respectée et que, si je vais loin – ce que j'ignore – ce sera en un lieu où tu pourras me rejoindre avec les petites, peut-être pas tout de suite, mais dès que j'y serai organisé, dès que le temps sera meilleur et Hélène plus grande.

Serre-les, pour moi, dans tes bras. Embrasse mon cher petit Papa et dis-lui d'avoir confiance. Je t'adore, ma petite femme bien-aimée.

À bientôt,

Jean

[Écrit à la main par Jacqueline : « lettre non transmise ainsi que le télégramme ».]

Ma petite Mado adorée,

[...]

Mes huit premiers jours ont été, en effet, pénibles, parce que, faute d'instructions particulières, j'étais à l'isolement dans une cellule, située dans une cour glaciale et sans lumière : un pâle rayon de jour, de 8 heures à 4 heures, et seize heures d'obscurité totale, de 4 heures de l'après-midi à 8 heures du matin, que je passais sur ma paillasse, sous mes couvertures. Je n'avais que la gamelle : quelques légumes cuits dans leur eau, à 9 heures 30 et à 15 heures 30. Je ne parvenais pas à me réchauffer. Je ne pouvais ni lire, ni écrire ; je ne voyais personne. J'ai fait alors plusieurs jours de bronchite, avec 38 ou 39°, qui m'ont valu des ventouses et des sinapismes. Tout cela n'est plus qu'un mauvais souvenir : je suis complètement rétabli. On m'a changé de cellule et je suis beaucoup moins mal. Je me trouve dans une partie du fort moins froide et je suis en commun, pendant plusieurs heures de la journée, avec des camarades agréables. Surtout Jacqueline m'apporte des provisions. Je devine combien tu as souffert de me savoir malheureux, mais tu peux maintenant te tranquilliser. Il ne reste plus qu'à attendre patiemment des décisions définitives en ce qui me concerne. Ne t'inquiète pas : tu penses bien que mon avocat continue à suivre mon sort, plus que jamais, et n'ignore pas l'importance que tu attaches à pouvoir me rejoindre, comme la loi t'en donne le droit. Rien ne sera négligé à cet égard. Mais nous sommes encore à une période d'attente et il faut patienter. Ce n'est pas le moment pour toi de rentrer au hasard sans rien savoir ! Dès qu'il y aurait lieu de te donner un conseil précis ou un renseignement nouveau, tu recevrais un télégramme de Jacqueline.

[...]

Ce matin, à l'aube, il y avait, dans la cour, quinze à vingt bons centimètres de neige ! Oui, c'est la forme actuelle du fameux soleil de Marseille ! Mais tu sais qu'une grande chute de neige diminue légèrement le froid. Le plus grand péril ici est une incroyable humidité, que la neige accroît. Dès qu'on se promène un peu, on a les pieds gelés. Par bonheur, j'ai une collection abondante de chaussettes chaudes et de bas, qui m'ont déjà été si précieux l'an dernier en Lorraine. La porte de ma cellule m'est ouverte de 8 heures du matin à 11 heures ½ et de 13 heures 30 à 17 heures. Je reste enfermé le reste du temps. Jacqueline n'a pas le droit de m'apporter des livres. J'écris ; je fais de l'allemand avec une méthode en sept brochures, achetée à Clermont. Il y a bien ici, en principe, une bibliothèque, mais tu devines que sa richesse est relative et ses bouquins, antédiluviens, n'ont qu'une page sur deux. Mais j'y ai trouvé tout de même deux ou trois livres d'Histoire d'Aulard et je recommence mes études secondaires... Vos photos, comme toujours, gardent la place d'honneur, devant moi. Le temps est un peu difficile à tuer ; certaines heures sont interminables. La semaine « des fêtes », comme on disait autrefois, va être un peu dure à passer, mais, dans quelques jours, nous serons en 1941 et je veux considérer avec espoir cette année qui vient, et qui me devra bien un peu de Justice, un peu de vérité...

Tout va bien, maintenant que j'ai de vos nouvelles. Vous êtes moins loin de Marseille que de Clermont ! Mille baisers à Papa ; toutes mes douces caresses à mes filles ; et de longs baisers pour toi, mon amour bien-aimé,

Jean

Mardi 4 février 1941,

Ma petite Mado bien-aimée,

[...]

J'ai eu officiellement connaissance, cette après-midi, des instructions envoyées par le ministère de la Justice au sujet de mon régime. Je vais t'en donner ci-après le texte exact, que tu peux avoir besoin de posséder, le cas échéant, et qui, sur certains points, te sera utile. Contrairement à ce que j'avais cru comprendre, le mot de « régime politique » n'y est pas inscrit, mais c'est lui cependant qui correspond aux indications données. Il s'agit d'une lettre de service envoyée par le directeur de la Circonscription pénitentiaire de Riom au surveillant-chef de la Maison d'arrêt de Riom, en date du 3 février 1941, sous le n° 288 5/2, et lui confirmant les précisions données verbalement le 30 janvier, comme je te l'avais indiqué. En voici la teneur littérale :

« Je vous informe qu'après examen de la situation pénale du nommé X..., Monsieur le garde des Sceaux, Secrétaire d'État à la Justice vient de m'informer, par dépêche du 31 janvier 1941, que le régime suivant lui serait appliqué : Lectures : Le condamné est autorisé à recevoir les quotidiens et les hebdomadaires, ainsi que les ouvrages dont la liste aura été approuvée par le Ministre. Visites : Il peut recevoir chaque jour dans sa cellule les personnes de sa famille et celles qui ont été autorisées par le ministre. Alimentation : Il a la faculté de recevoir ses vivres du dehors, sous le contrôle de l'Administration et sous les réserves qu'imposent les règlements sur le rationnement. Correspondance : Sa correspondance n'est pas limitée, mais elle est soumise au contrôle de l'Administration. Le détenu peut être autorisé, en cas d'urgence, à télégraphier. Tabac : Il est autorisé à fumer. Objets personnels : Il peut être autorisé à conserver sur lui des objets personnels ne présentant pas de danger. Cheveux et Barbe : Il est autorisé à conserver les cheveux et la barbe. »

Voilà ce document, par lequel le directeur de la Circonscription pénitentiaire de Riom (c'est-à-dire le directeur commun à la Maison d'arrêt et à la Maison centrale) communique au surveillant-chef d'ici le contenu de la dépêche ministérielle qu'il a reçue le 31. Ce papier confirme le régime que je t'avais annoncé ; j'ai donc été heureux d'en prendre connaissance. Et cependant, en te le transcrivant comme en le lisant, j'ai dû chaque fois faire un effort pour me persuader qu'il s'agissait de moi : « Le nommé... Le condamné... Le détenu... » Ce sont les termes réglementaires. Mais six mois, écoulés dans quelques jours, n'ont pas habitué mon esprit... Aucun délai, aucune réflexion, ne l'habitueront jamais... Le corps peut s'habituer, plus ou moins, à des aventures monstrueuses comme celle que je vis ; le cerveau, non... N'ayant ni tué, ni assassiné, ni volé, ni déserté, je ne m'habituerai pas à ce que je crois toujours un cauchemar, une hallucination... Ce n'est pas possible : je vais me réveiller tout à coup ? Hélas ! Chaque matin, je me réveille bien entre les mêmes murs blanchis à la chaux.

[...]

Jean

Lundi 3 mars 1941,

Ma chère petite Mado bien-aimée,

Mon calendrier m'indique qu'aujourd'hui est mon deux centième jour de captivité, notre deux centième jour de séparation... Deux cents jours ! Presque cinq mille heures... Il faut les avoir vécues pour comprendre ce qu'elles représentent... Car c'est bien heure par heure que le temps s'écoule et on ne peut pas même en défalquer les heures de nuit, d'abord parce que je ne dors pas beaucoup et que ces instants dans l'obscurité sont les plus longs, ensuite parce que je rêve chaque nuit et que, sans que mes rêves soient des cauchemars, ils évoquent toujours mon sort. Sur ces deux cents jours, les cinquante derniers, passés ici, l'ont été dans la solitude et la réclusion totales, sauf la venue de Jacqueline pendant cinq jours et les visites de Varenne et du pasteur. Mais ce sont des hommes très occupés qui viennent, le premier une heure tous les huit jours, et le second une $\frac{1}{2}$ heure tous les quinze jours. Encore leur suis-je bien reconnaissant de ces minutes fidèles et précieuses, que j'attends toujours avec impatience... J'habite une pièce unique, fort nue (une table, une chaise et un lit) dont je ne suis pas sorti depuis bientôt deux mois. C'est une étrange sensation. Je te l'ai souvent dit : C'est le soir la période la plus pénible, celle où compte comme une souffrance physique l'impossibilité de parler à quelqu'un, d'échanger une parole avant de se coucher. Les jours s'allongent et, depuis hier, il n'est plus nécessaire d'allumer l'électricité le matin ; il fait jour à 7 heures et jusqu'à 6 heures $\frac{1}{2}$ du soir : quand il fait assez beau, du moins, car les jours pluvieux, comme aujourd'hui, ma chambre, éclairée par une seule fenêtre donnant sur une petite cour ceinte de hauts murs, est plongée dans la pénombre presque toute la journée, et je dois tirer ma table contre la fenêtre. Je m'ingénie à souder bout à bout mes différentes occupations, pour tâcher d'éviter les solutions de continuité, les « trous » dangereux. Le matin, je fais généralement une $\frac{1}{2}$ heure de culture physique, une heure d'histoire, une heure de promenade dans la cour, et j'écris une heure. L'après-midi, je fais une heure d'allemand, une heure d'études

littéraires, une heure de promenade dans la cour, mon courrier. Les lectures occupent le reste du temps. Mais la répétition même de ces occupations engendre une monotonie supplémentaire. Elles sont toujours les mêmes; je ne puis pas en créer de nouvelles. Dans la vie ordinaire, ce qui distrait le plus, c'est l'imprévu. Le travail quotidien le plus banal, accompli au milieu d'autres hommes, revêt toujours quelque aspect nouveau, ne serait-ce que les conversations ou le spectacle de la rue. À Clermont, je tirais un grand réconfort du fait que, de ma fenêtre, je voyais des détenus dans leur cour et, au loin, la campagne, le ciel, la fumée des toits. À Marseille, en montant sur une pierre, près d'une partie basse d'un mur, je contemplais le Vieux-Port. Et, dans ces deux endroits, j'avais plus ou moins des compagnons. Ici, j'ai appris ce que signifie ce mot terrible «la réclusion». Il faut ne vivre que sur son cerveau.

[...]

Le pasteur Charreyron est passé me voir hier après-déjeuner, comme chaque quinzaine. J'avais entendu dire que les ménagères à Clermont et à Riom n'auraient plus qu'une heure de gaz le matin et une, l'après-midi (ton réchaud électrique te sauverait seul, dans un pareil cas, car il n'y a ni charbon, ni alcool à brûler, ni butagaz), mais M. Charreyron n'a pas entendu parler de cela. J'ai reçu aujourd'hui une quinzaine de brochures trouvées par Jacqueline chez un bouquiniste de Marseille : *La Revue des Causes célèbres*; c'est la sténographie de certains grands procès, Caillaux, Malvy, Mme Caillaux, etc. C'est une lecture copieuse et intéressante. Je bénis Suratteau qui m'a appris à lire !

[...]

Malgré mon inhalation quotidienne [...], mes sacrés sifflements persistent et m'agacent. Mais je vais très bien. Mon petit docteur chéri me manque, qui soignait tous mes bobos avec patience ! – Je lève les yeux, regarde les photos, et suis frappé de voir ce que Cathou te ressemble sur le premier agrandissement : c'est le même sourire ! Embrasse-les toutes deux, bien, bien fort, ainsi que papa, et garde pour toi, amour bien-aimé, de longs et doux baisers,

Jean

31 décembre 1941

Mon petit Pouillot chéri adoré bien-aimé trésor¹,

Je suis tout triste d'avoir été privé de mon petit Potilet aujourd'hui, toute la journée, et de mes deux petites Potilletteuses, pour la première fois depuis sept mois. Mais je ne m'inquiète pas, puisque Papa m'assure que ce n'est rien et que le médecin ne compte même pas revenir. C'est un petit coup de Nice probablement. Seulement j'exige que tu sois très prudente et que tu ne viennes demain que si tu te sens complètement rétablie, sans aucune fièvre, ni fatigue. J'aime mieux ne pas te voir deux jours que de te sentir exposée à une rechute. De même pour la Cathourinette. Quant à mon petit ange Turc, la Liolka, il paraît qu'elle est solide comme tout et couine de joie pendant que le reste des filles est au lit.

Je t'écris pour que tu aies quelque chose de moi le dernier jour de l'année et que nous le passions tout de même ensemble. Je te souhaiterai la nouvelle année quand tu viendras demain (si tu es rétablie). Mais je penserai à mon petit Pouillot bien aimé et à mes filles ce soir avant minuit et demain matin en me réveillant.

Ce matin nous avons eu la visite de Ph. [Philippe Serre*], qui a dû aller te voir en sortant. En constatant que j'avais dépassé le 500^e jour, il m'a parié que je n'atteindrai pas le 700^e. [...]

Mon petit Pouillot adoré, je penserai à toi toute la nuit et toute la soirée, en songeant à ce que je voudrais que soit 1942 pour toi et les filles. Depuis sept mois, mon existence a complètement changé. Je n'ai plus aucun mal à supporter l'attente. Puisque vous êtes là, je n'ai besoin de rien. Je suis aussi heureux qu'on peut l'être.

Mais j'ai ta promesse formelle que tu ne viendras demain que si tu es complètement guérie et sans aucune fièvre.

Embrasse bien fort mes deux petits lapins chéris. Je t'embrasse sans arrêt cent millions de fois jusqu'à la fin de l'année,

Jean

Samedi 29 avril 1944,

Chère petite Jacqueline,

[...] Des changements importants viennent de se produire dans mon existence. Mardi 25, à 8 heures du matin, on m'a signifié un ordre daté de Paris, à en-tête du « Chef du Gouvernement, ministre de l'Intérieur, Secrétariat général au Maintien de l'ordre, Direction générale des Services pénitentiaires » et qui « en raison des circonstances présentes » met fin à l'essentiel du régime qui m'est appliqué depuis trois ans, me remplaçant – sans égard à ma situation juridique – au droit commun pur et simple. C'est-à-dire que : 1°) Les visites sont supprimées ; je ne puis plus voir ma famille que, comme les autres pensionnaires, au parloir, deux fois par semaine, environ 20 à 30 minutes. 2°) Le droit de recevoir les repas du dehors est supprimé ; je suis mis à la gamelle, sauf la faculté de recevoir – comme les autres – un colis de 3 kilos $\frac{1}{2}$ par semaine. 3°) Tout journal, hebdomadaire, publication, etc., est interdit ; quant aux livres, je n'en pourrais avoir que sur une liste spéciale préalablement approuvée par le ministre (soit après consultation de Paris... donc au bout de quelques mois chaque fois). Tu le vois : Tout dans la vie est un perpétuel recommencement. Tu reconnaîtras là un régime que tu as bien connu.

Quelle est l'origine de cette décision ? Je n'en sais encore rien. Fait-elle partie de l'ensemble des mesures de représailles récemment annoncées par les journaux ? C'est ce que je suppose, sans en être sûr. Mardi, Madeleine est allée voir, comme avocat, M^e Labbé [*Lemoine**] et a été aussitôt reçue comme tu l'avais été toi-même il y a quelques mois. Elle l'a mis au courant ; il s'en est montré très ému et va s'en préoccuper aussitôt ; il désire en parler à son bâtonnier. Elle est restée une heure avec lui et il lui a remis pour moi trois paquets de tabac et deux paquets de cigarettes. Le soir, de retour, Madeleine a reçu précisément une aimable visite de Ladarse [*Delpuech**] les bras chargés de quelques colis agréables. Lui-même a dû en parler par la suite à M^e Labbé, qu'il devait rencontrer. Les choses en sont là pour le moment.

Ceci dit, tu ne dois te tourmenter en aucune manière et ne te faire aucun souci, même si cette situation durait (que signifie la durée, en ce moment ?). Tu n'as à te préoccuper de rien, Madeleine fait tout le nécessaire pour moi, comme bien tu penses, et tu n'as rien à m'envoyer. (Je ne pourrais d'ailleurs rien recevoir.) Continue à écrire comme tu le fais. Avant tout, sache bien que ma parfaite humeur n'est pas le moins du monde altérée, ni mon alimentation compromise ; je m'organise, voilà tout, comme j'ai appris à le faire. C'est une misère de plus, qui risque cette fois d'être tardive et qui, n'était-ce la privation de mes visites, me laisserait totalement insensible. J'ai depuis longtemps le cuir impénétrable. Je ne m'ennuierai même pas. Je me crée du travail. Comme il fait enfin beau, je travaille au soleil quand je puis aller dans ma cour. Mon arsenal de vieil habitué est riche en moyens de tuer le temps. Il faut me promettre de ne pas te faire de souci pour moi. Madeleine et Papa supportent avec courage et patience cette contrariété. Je sais bien que tu en feras autant.

Pour la première fois, j'ai vu la famille jeudi au parloir. Je compte les revoir demain. La santé de tous est excellente. Madeleine, profitant de son déplacement à la ville, a consulté le D^r Marcel [Abraham*] au sujet de M. Michel [Léon Zay]. Ledit médecin, sans avoir de nouvelle raison pour cela, pense comme toi-même que M. Michel pourrait entrer à l'hôpital pour y être mieux soigné (comme malade payant et donc

avec une chambre, dans de bonnes conditions). C'est de la sorte une chose décidée, qui va être exécutée ces jours-ci. M. Michel en est très satisfait. Madeleine fait face à toutes ces circonstances avec toute l'admirable activité et sang-froid que tu lui connais. Les filles sont tristes de ne plus guère me voir, surtout Cathou, mais leur âge est facilement philosophe. [...]

Peu de nouvelles amicales, sinon que le mari d'Annette¹ vient d'entrer à la clinique. J'en suis désolé, mais que de malades ! Eurcler [Heures claires] a accepté l'envoi de Paul² et va l'utiliser dans quelque temps.

Si par hasard mes lettres devenaient plus rares et quelquefois tardaient, n'en conçois surtout aucune inquiétude. Puisque tu sais que je ne puis plus t'écrire dans les conditions ordinaires, le retard éventuel ne pourrait avoir que des raisons administratives. Tu sais que nous te tiendrions au courant du moindre événement, agréable ou non. Et avant tout, garde la même sérénité que moi-même, quoi qu'il arrive.

[...]

Jean

Lettre de Jean Zay à son épouse Madeleine, 19 juin 1944.

Mon cher petit amour bien- aimé,

Voici la dernière étape, celle qui sera brève et au bout de laquelle nous nous retrouverons unis dans notre bonheur, avec nos filles. Elle était inévitable ; il faut la supporter avec courage et confiance, avec une certitude entière et une patience inébranlable. Ainsi je ferai, même loin de toi, même sans nouvelles. Chacun de nous restera plus près que jamais de la pensée de l'autre et lui inspirera à distance toute sa force. Je te confie mes filles, et sais comment tu les garderas ; je te confie Papa, dis-lui surtout de n'avoir aucune inquiétude d'aucune sorte ; tu le rassureras pleinement, ainsi que Jacqueline.

Je pars plein de bonne humeur et de force. Je n'ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J'ai le cœur et la conscience tranquilles. Je n'ai aucune peur. J'attendrai comme je le dois, dans la paix de ma pensée, l'heure de vous retrouver tous.

Je t'écirai dès que je le pourrai. Mais pour cent raisons, peut- être resteras-tu longtemps sans nouvelles. Tu pourras, au bout de quelques semaines, si tu le juges à propos, en demander par l'ambassade. Consulte au besoin des amis. Mais, quoiqu'il arrive, pas d'angoisse, pas d'inquiétude. Chaque heure nous rapprochera du bonheur retrouvé.

Embrasse Papa, Jacqueline, pour moi de tout mon cœur et dis-leur :
« Confiance ! » Serre dans tes bras mes petites filles bien-aimées.

Je t'aime, mon amour, de toute mon âme. J'emporte le réconfort de notre entretien de dimanche. Je suis fier de toi. Je te dois déjà treize années de profond bonheur. D'autres nous sont dues.

Je t'aime et t'étreins sur mon cœur.

A bientôt !

Jean Zay